|  |  |
| --- | --- |
|  |  87 Avenue Victor Hugo 75116 Paris-FranceTél. +33 (0) 1 45 00 98 82Fax : +33 (0) 1 45 01 92 02Mail : ambassade.paris@gouv.bj   |

**DECLARATION DU BENIN LORS DE L’EXAMEN DE LA CHINE AU TITRE DU 4EME CYCLE DE L’EPU DU CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**(Genève, 23 janvier 2024)**

1. Le Bénin félicite la République Populaire de Chine pour la présentation de son rapport national au titre du 4ème cycle de l’EPU et salue les progrès remarquables accomplis dans la mise en œuvre des recommandations issues du précédent cycle.
2. Mon pays tient à saluer notamment le leadership de la Chine en matière de promotion du droit au développement, ainsi que les résultats satisfaisants obtenus dans l’exécution de ses plans d’action nationaux successifs pour les droits de l’homme, comme en atteste, entre autres, l’adoption des lois relatives à l’aide juridique et à la protection des informations personnelles ou la ratification de la Convention de 1957 sur l’abolition du travail forcé.
3. Le Bénin encourage la Chine à consolider ces avancées et lui recommande, dans cet esprit, de **ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille** (CMW).
4. Pour finir, le Bénin tient à réaffirmer ici sa position constante concernant la reconnaissance d’une seule Chine, ainsi que son attachement au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.